

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 20 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué en date du quatorze septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni à dix-huit heures salle du Conseil Municipal à la Mairie de Pierrelatte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CATELINOIS.

Délégués en exercice : 47

Délégués présents : 37

Suffrages exprimés : 43 jusqu'à 18 h 26,
44 à partir de 18 h 26

Etaient présents :

Mesdames : Céline ARANEGA, Sandrine BARAKEL, Georgia BRUN, Véronique CROS, Marie FERNANDEZ, Peggy FISSIER, Christine FOROT, Véronique HURBIN, Béatrice MARTIN, Patricia MASSAUDET SOJKA, Catherine MIGLIORI (départ à 19 h 26), Agnès MILHAUD, Sylvie MOLINIE, Hélène MOULY, Aura ROCHE-CAMACHO, Nathalie SAGE, Sophie SOUBEYRAS, Madame Malika YAHIAOUI (arrivée à 18 H 26).

Messieurs : William AUGUSTE, Jean-Michel AVIAS, Didier BESNIER, Jean-Marc CARIAS, Eric CAROU, Jean-Michel CATELINOIS, Patrice ESCOFFIER, Guy FAYOLLE, Denis GAILLARD, Alain GALLU, Maryannick GARIN, Gérard HORTAIL, François LAPLANCHE-SERVIGNE, Hichame MARGOUM, Hervé MEDINA, Jean-Luc PERILLON, Jean-Pierre PLANEL, Richard POIGNET, Christian SABATIER, Patrick SCOTTO DI CARLO.

Etaient représentés :

Madame Véronique ALLIEZ donne procuration à Madame Marie FERNANDEZ
Madame Jacqueline BESSIERE donne procuration à Monsieur Guy FAYOLLE
Madame Véronique CANESTRARI donne procuration à Monsieur Didier BESNIER
Madame Catherine MIGLIORI donne procuration à Monsieur Jean-Michel AVIAS (à partir de 19 H 26)
Monsieur Guillaume DEPIERRE donne procuration à Madame Véronique HURBIN
Monsieur Romain ENTAT donne procuration à Monsieur Maryannick GARIN
Monsieur Jean-Marie PUEL donne procuration à Monsieur Hichame MARGOUM

Absents :

Madame Marie-Pierre MOUTON
Monsieur Antonio LOPEZ
Monsieur Daniel VEILLY

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint, et que le conseil communautaire peut valablement délibérer sur la présente affaire.

2023-064 NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECLARE**, Madame Aura ROCHE-CAMACHO, secrétaire de séance.

2023-065 PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2023

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (42)** des suffrages exprimés :

1 ABSTENTION : Monsieur Jean-Luc PERILLON

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 14 juin 2023.

2023-066 VŒU SUR LE FINANCEMENT DU FERROVIAIRE AU CONTRAT DE PLAN ETAT REGION 2023/2027

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **SOUTIENT** le vœu du collectif des usagers pour :
 - Un financement prioritaire du renouvellement et de la modernisation des « petites lignes » ferroviaires en Région Auvergne Rhône Alpes,
 - Maintenir et renforcer l'offre ferroviaire des zones rurales en AURA,
 - Faire des lignes TER une priorité au même titre que la création des nouvelles lignes RER autour des métropoles,
- **DEMANDE** dans le CPER la mise en conformité « accessibilité » des gares du territoire communautaire.

2023-067 RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2022 en ce qui concerne l'ensemble des compétences exercées par la CCDSP
- **PREND ACTE** que le rapport d'activités 2022 de la CCDSP doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle le ou les conseillers communautaires de l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus, conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du CGCT.

2023-068 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (41)** des suffrages exprimés :

3 ABSTENTIONS : Madame Peggy FISSIER, Monsieur Jean-Luc PERILLON, Monsieur Richard POIGNET

- **CREE** 1 poste à temps complet au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- **CREE** 2 postes à temps complets au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs joint en annexe de cette délibération
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération

2023-069 BUDGET GENERAL 2023 – ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les admissions en non-valeur présentées par Monsieur le Trésorier pour un montant de 57 €,
- **DIT** que les crédits sont ouverts à l'article 6541 – Admission en non-valeur,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte ou document en lien avec la présente délibération.

2023-070 BUDGET DECHETS MENAGERS 2023 - ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les admissions en non-valeur présentées par Monsieur le Trésorier pour un montant de 180 €,
- **DIT** que les crédits sont ouverts à l'article 6541 – Admission en non-valeur,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte ou document en lien avec la présente délibération.

2023-071 BUDGET SPANC 2023 - ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les admissions en non-valeur présentées par Monsieur le Trésorier pour un montant de 900 €,
- **DIT** que les crédits sont ouverts à l'article 6541 – Admission en non-valeur,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte ou document en lien avec la présente délibération.

2023-072 DECISION MODIFICATIVE N°01 – BUDGET GENERAL CC

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **Punanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
1312 (13) : Subventions d'investissement reçues	+ 71 252,00 €		
2135 (21) : Installations générales, agencements	- 71 252,00 €		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
657363 (65) : Reversement à caractère administratif	+ 118 000 €		
6188 (011) : Autres frais divers	- 118 000 €		
Total dépenses :	+ 0,00	Total recettes :	

2023-073 DECISION MODIFICATIVE N°01 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS 2023

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
2041582 (204) : Subventions d'équipement versées	- 123 210,00 €		
21578 (21) : Autres matériels et outillage	+ 123 000,00 €		
2051 (20) : Concessions et droits similaires	+ 500,00 €		
2183 (21) : Matériel de bureau et informatique	- 290,00 €		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap) Opération</i>	<i>Montant</i>
6231 (011) : Annonces et insertions	+ 2 000 €	70878 (70) : remboursement par d'autres redevables	+ 60 000 €
65548 (65) : Autres contributions	+ 10 000 €	74751 (74) : GFP de rattachement	+ 118 000 €
657358 (65) : Autres charges	+ 123 000 €		
6718 (67) : Autres charges exceptionnelles	+ 43 000 €		
Total dépenses :	+ 178 000,00	Total recettes :	+ 178 000,00

2023-074 NOMENCLATURE M57 – ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **ADOPTER** le règlement budgétaire et financier annexé à la présente délibération,
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

2023-075 APPEL D'OFFRES OUVERT – MARCHÉ DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA CCDSP

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 05 septembre 2023 propose de retenir les candidats suivants :

- Lot n°01 : Collecte des déchets ménagers et assimilés en porte-à-porte et points de regroupement :

Entreprise	Montant HT de l'offre retenue sur la base d'une simulation de commande
SMN NICOLLIN	2.115.444 €

- Lot n°02 : Collecte des déchets ménagers et assimilés en points d'apport volontaire :

Entreprise	Montant HT de l'offre retenue sur la base d'une simulation de commande
SMN NICOLLIN	408.816 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** :

- **APPROUVER** la procédure formalisée relative au marché public de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CCDSP,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché ainsi attribué tel que précité par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 05 septembre 2023, ainsi que tout document utile à la réalisation de ce marché.

2023-076 APPROBATION CRACL ET BILAN PREVISIONNEL SPL TRICASTIN

Rapporteur : Guy FAYOLLE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le CRACL 2022 tel que joint en annexe conformément à l'article L. 300-5 du Code de l'urbanisme,
- **APPROUVE** le bilan financier prévisionnel actualisé.

2023- 077 ARRET INVENTAIRE ZAE

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (42)** des suffrages exprimés :

2 ABSTENTIONS : Madame Véronique CANESTRARI, Monsieur Didier BESNIER

- **APPROUVE** l'inventaire définitif des Zones d'Activités Economiques de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence tel qu'annexé,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à soumettre l'inventaire finalisé et ses annexes aux personnes morales prévues par la loi,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document administratif, juridique ou financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

2023-078 RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE L'ADMINISTRATEUR CCDSP DE LA SPL TRICASTIN

Rapporteur : Guy FAYOLLE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** du rapport de l'administrateur établi sur l'activité de la Société Publique Locale du Tricastin au titre de l'exercice 2022.

2023-079 CONVENTION MOBILITE CCDRAGA + CC GORGES DE L'ARDECHE + CCDSP

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la démarche visant à étudier la pré-opérationnalité d'une liaison Tulette/Vallon-Pont-d'Arc,
- **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat avec les communautés de communes « Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche » et « Gorges de l'Ardèche » fixant les modalités techniques et financières de réalisation de l'étude, telle qu'annexée à la présente délibération,
- **RESERVER** dans le budget le montant de 5 600,25 € correspondant à la participation financière de CCDSP
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 s ainsi que tous les documents afférents,

2023-080 CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT SUR LE DISPOSITIF EN FAVEUR DE L'HABITAT

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat entre les Département de la Drôme et la CCDSP pour une politique de l'habitat adaptée aux territoires telle qu'annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 s ainsi que tous les documents afférents,

2023-081 CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR PASSATION D'UN MARCHÉ A BONS DE COMMANDE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS DES CTM

Rapporteur : Hélène MOULY

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la constitution du groupement de commandes à intervenir entre les communes de Pierrelatte, Saint Paul Trois châteaux, Donzère, La Baume de Transit, Les Granges Gontardes, La Garde Adhémar et Saint Restitut et la communauté de communes Drôme Sud Provence ainsi que les termes de la convention correspondante,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes ainsi que tous les documents afférents,
- **CHARGE** Monsieur le Président ou son représentant de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente

2023-082 RETRAIT DE LA DELIBERATION DU 25 SEPTEMBRE 2019 RELATIVE A LA MISE EN PLACE DE LA TEOMI

Rapporteur : Hélène MOULY

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **RETIRE** la délibération n°2019-111 du 25 Septembre 2019 instaurant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI).

2023-083 INSTAURATION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES INCITATIVE

Rapporteur : Hélène MOULY

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (43)** des suffrages exprimés :

1 CONTRE : Monsieur Jean-Luc PERILLON

- **VALIDE** la période de mise en place progressive de la TEOMI sur les 14 communes du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2030,

- **INSTITUE** en première phase de mise en œuvre, une part incitative de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur la Commune de Saint Paul Trois Châteaux au 1^{er} janvier 2024.
- **CONFIRME** qu'une délibération sera prise annuellement pour déterminer les tarifs applicables à la part incitative de la TEOMI sur l'ensemble du territoire de la CCDSF.
- **CHARGE** Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

2023-084 RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DECHETS

Rapporteur : Hélène MOULY

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** de la synthèse du rapport annuel du SYPP et du rapport annuel du Service Déchets Ménagers 2022 joint à la présente délibération, établis par la Communauté de Communes.

2023-085 CONVENTION D'INDEMNITE IMPREVISION ASTECH (Déchets Ménagers)

Rapporteur : Hélène MOULY

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (42)** des suffrages exprimés :

2 ABSTENTIONS : Monsieur Éric CAROU, Monsieur Jean-Luc PERILLON

- **APPROUVE** les termes de la convention d'indemnisation pour imprévision avec la société ASTECH.
- **CONSENT** à allouer à la société ASTECH une indemnité d'imprévision d'un montant de **19 594,25 € HT (23 513,10 € TTC)**, surcoûts (calculé après déduction de la révision contractuelle des prix) subis par ladite société sur la période comprise **entre mai 2021 et décembre 2022** (c'est-à-dire pour les facturations comprises entre ces deux dates).
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

2023-086 RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE SPANC

Rapporteur : Maryannick GARIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** du rapport annuel du Service d'Assainissement Non Collectif 2022 joint à la présente délibération.

INFORMATIONS DIVERSES

DECISION N°2023-05 :

CANDIDATURE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET-VALORISATION DE LA RESSOURCE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE SUR LES BATIMENTS ET PARCS DE STATIONNEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES EN REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Le Président de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence,

Vu les statuts de la communauté de communes Drôme Sud Provence ;

Vu la délibération n° 2020-41 du 22 juillet 2020 portant délégations du Président ;

Vu la délibération n°2023-046 du 14 juin 2023 autorisant le Président, pendant la durée de son mandat, à signer tout document relatif à une demande de subvention et à solliciter auprès de l'État, d'autres collectivités territoriales, ou d'autres partenaires institutionnels, l'attribution de subventions, étant précisé que la délégation est une délégation générale et concerne toute demande de subvention en fonctionnement et en investissement, quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable ;

Vu le plan d'action du Plan Climat Air Energie Territorial arrêté en conseil communautaire du 14 juin et la fiche-action 2.2 relative au développement de l'énergie photovoltaïque ;

Vu l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la valorisation de la ressource solaire photovoltaïque sur les bâtiments et parcs de stationnement des collectivités territoriales en région Auvergne-Rhône-Alpes proposé par l'ADEME et la CNR,

Vu l'avis en exécutif en date du 5 juillet 2023,

DECIDE

Article 1 : La communauté de communes candidate à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif à la valorisation de la ressource solaire photovoltaïque sur les bâtiments et parcs de stationnement des collectivités territoriales en région Auvergne-Rhône-Alpes proposé par l'ADEME et la CNR. Celle-ci sera déposée sur la base de la note en pièce jointe.

Article 2 : L'AMI permet d'apporter un financement pour un poste de chargé(e) de mission « Valorisation de la ressource solaire sur les bâtiments et parcs de stationnement » sur 3 ans qui sera en charge de porter la démarche permettant d'étudier le déploiement de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine de la communauté de communes mais également de ses communes qui ont pré-identifiés des sites.

Article 3 : Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépenses : poste	138 000 € (=46 000 € / an)
Recettes :	
AMI Photovoltaïque : forfait	90 000 €(=30 000 €/an)
Fonds propres de la collectivité	48 000 € (=16 000 €/an)
TOTAL :	138 000 €

L'intercommunalité assumera seule le reliquat sur le poste.

Les modalités de prise en charges du coût des études complémentaires qui seraient nécessaires au déploiement des panneaux photovoltaïques et aux études préalables seront définies ultérieurement en accord avec les communes.

Article 4 : De signer tous les actes à intervenir dans le cadre de la présente décision.

ACTUALITES

Plan Climat Air Energie Territorial

Participation du public par voie électronique du 2 octobre au 10 novembre 2023.

Les documents seront disponibles sur le site www.ccdsp.fr et au siège de la CC

Comment faire part de ses observations durant la procédure : par mail : pcaet@ccdsp.fr
ou sur le registre disponible au siège de la CC.

Conférences sur la performance énergétique des logements

Gratuite et ouverte à tous

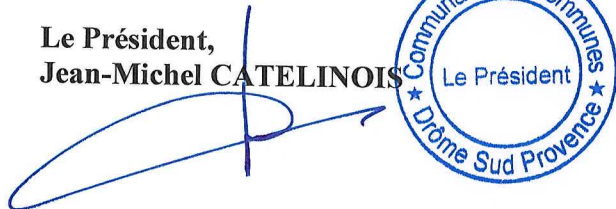
Comment réaliser une rénovation performante et quels accompagnements possibles ?

Que faut-il connaître avant de se lancer dans un projet d'installation photovoltaïque ?

En partenariat avec le CEDER.

- ✓ 12 octobre à 18h30 à St Restitut
- ✓ 15 novembre à 18h30 à Rochebrouc

Le Président,
Jean-Michel CATELINOIS




La secrétaire de séance,
Aura ROCHE-CAMACHO